

L'importance du T.S. et du CLSC



LE TRAVAILLEUR SOCIAL (T. S.)

Le travailleur social (T. S.) est le mieux placé pour assister à la mise en place d'un filet de sécurité autour de la personne atteinte de troubles neurocognitifs et à mettre sur pied un plan d'intervention adapté à sa réalité. En tenant compte des priorités de la personne atteinte et de celles de son proche aidant, le T.S. peut considérer certaines démarches auprès de différentes ressources du réseau et fournir un maximum d'information. Mieux renseigné, l'aidant peut faire des choix éclairés et envisager la suite des choses plus sereinement.

En ce sens, le travailleur social peut prodiguer de nombreux conseils et offrir un soutien à plusieurs égards :

- » Diriger le proche aidant vers des ressources communautaires ;
- » Identifier les ressources financières et les programmes d'aide disponibles;
- » Planifier les tâches quotidiennes ;
- » Encourager le proche aidant à profiter de moments de répit, à s'adonner à des loisirs et à prendre du repos.

Le rôle du travailleur social est d'accompagner sans jugement. Obtenir son soutien, c'est choisir d'être guidé par un professionnel possédant un éventail de ressources.

DEMANDER DE L'AIDE HÂTIVEMENT EST JUSTICIEUX, CAR LES LISTES D'ATTENTE PEUVENT ÊTRE LONGUES.

LE CLSC

La mission du CLSC est d'offrir des services de première ligne en santé et services sociaux courants, à la population du territoire qu'il dessert. Il s'assure que les personnes ayant des besoins pour elles-mêmes ou pour leurs proches soient prises en charge, que ceux-ci soient évalués et que les services requis leurs soient fournis. Au besoin, il s'assurera que ces personnes soient dirigées vers les centres, les organismes ou les personnes les plus aptes à leur venir en aide.

En tant que personne proche aidante, il est important de procéder rapidement à une ouverture de dossier au CLSC, car l'offre est très large et variable. Cette démarche peut avoir plusieurs avantages tant pour la personne que vous aidez, que pour vous-même.

REPÉREZ VOTRE CLSC LOCAL VIA VOTRE MÉDECIN, INTERNET OU LE 811